

**FOURNITURES SCOLAIRES**

- Une trousse composée du matériel de base : crayons à papier, stylos, surligneurs, gomme, règle,...
- Au choix pour la prise de cours : cahier(s), classeur et copies, bloc-notes,...
- Une calculatrice obligatoire de type collège (le téléphone portable ne peut servir de calculatrice)

*Précisions : Des fournitures à acquérir pourront être demandées par les enseignants à la rentrée*

**POUR LE VESTIAIRE**

- Cadenas obligatoire

**TENUE ET MATERIEL PROFESSIONNEL**

**LA TENUE PROFESSIONNELLE:**

Afin de suivre les séances de travaux pratiques dès le début de la formation, chaque apprenant doit prévoir une tenue professionnelle répondant aux exigences d'hygiène et de sécurité : Pantalon/jupe noir, veste noire, chemise blanche, chaussures noires.

**Sans cette tenue conforme, l'apprenant ne sera pas accepté en travaux pratiques**

**Précision :** Lors des premières semaines de cours, les mensurations de l'apprenant seront prises et une tenue au logo de l'établissement sera fournie ultérieurement par le Centre de formation.

Cette tenue pourra être transmise après plusieurs semaines de cours, il est donc **obligatoire de prévoir la tenue de rentrée demandée sur cette liste**.

**LA MALLETTE :**

**Une mallette complète composée de matériel professionnel sera transmise à l'apprenant à son entrée en formation.**

Il en est donc responsable et doit en prendre soin. Ce matériel ne sera pas remplacé en carte de perte, dégradation, vol. Son remplacement sera à la charge de l'apprenant.

**MANUELS**



L'achat de ces manuels revêt un caractère obligatoire

MATIERE	TITRE DU MANUEL PEDAGOGIQUE	EDITEUR	ISBN
Technologie	LE BAR DE RÉFÉRENCE	BPI	978-2386220685

**FOURNITURES SCOLAIRES**

- Une trousse composée du matériel de base : crayons à papier, stylos, surligneurs, gomme, règle,...
- Au choix pour la prise de cours : cahier(s), classeur et copies, bloc-notes,...
- Une calculatrice obligatoire de type collège (le téléphone portable ne peut servir de calculatrice)

*Précisions : Des fournitures à acquérir pourront être précisées par les enseignants à la rentrée*

**POUR LE VESTIAIRE**

- Cadenas obligatoire

**TENUE ET MATERIEL PROFESSIONNEL**

**LA TENUE PROFESSIONNELLE:**

Afin de suivre les séances de travaux pratiques dès le début de la formation, chaque apprenant doit prévoir une tenue professionnelle répondant aux exigences d'hygiène et de sécurité : Pantalon de travail (pied de poule, noir...), veste blanche, chaussures de sécurité pour laboratoires, un tablier, un calot ou charlotte

**Sans cette tenue conforme, l'apprenant ne sera pas accepté en travaux pratiques**

*Précision : Lors des premières semaines de cours, les mensurations de l'apprenant seront prises et une tenue au logo de Cette tenue pourra être transmise après plusieurs semaines de cours, il est donc obligatoire de prévoir la tenue de rentrée*

**LA MALLETTE :**

**Une mallette complète composée de matériel professionnel sera transmise à l'apprenant à son entrée en formation.**  
Il en est donc responsable et doit en prendre soin. Ce matériel ne sera pas remplacé en carte de perte, dégradation, vol.  
Son remplacement sera à la charge de l'apprenant.

**FOURNITURES SCOLAIRES**

- Une trousse composée du matériel de base : crayons à papier, stylos, surligneurs, gomme, règle,...
- Au choix pour la prise de cours : cahier(s), classeur et copies, bloc-notes,...
- Une calculatrice obligatoire de type collège (le téléphone portable ne peut servir de calculatrice)

*Précisions : Des fournitures à acquérir pourront être précisées par les enseignants à la rentrée*

**TENUE POUR LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)**

Cette tenue doit être adaptée pour le sport (légère et souple). Les tenues de ville (pantalon en toile, chemise...) ne sont pas appropriées.

Tenue de sport complète demandée : 1 short ou jogging ou leggings, 1 tee-shirt / brassière de sport, 1 paire de chaussures de sport (voir exemples ci-contre)

*Précision: Les marques de chaussures en photo ne sont que des exemples. Des chaussures sans marques peuvent correspondre aux critères exigés pour 2h d'EPS par semaine.*


**POUR LE VESTIAIRE**

- Cadenas obligatoire

**TENUE ET MATERIEL PROFESSIONNEL**
**LA TENUE PROFESSIONNELLE:**

Afin de  suivre les séances de travaux pratiques dès le début de la formation, chaque apprenant doit prévoir une tenue professionnelle répondant aux exigences d'hygiène et de sécurité : Pantalon de travail (pied de poule, noir...), veste blanche, chaussures de sécurité pour laboratoires, un tablier, un calot ou charlotte

**Sans cette tenue conforme, l'apprenant ne sera pas accepté en travaux pratiques**

*Précision : Lors des premières semaines de cours, les mensurations de l'apprenant seront prises et une tenue au logo de cette tenue pourra être transmise après plusieurs semaines de cours, il est donc obligatoire de prévoir la tenue de rentrée*

**LA MALLETTE :**

**Une mallette complète composée de matériel professionnel sera transmise à l'apprenant à son entrée en formation.**

Il en est donc responsable et doit en prendre soin. Ce matériel ne sera pas remplacé en carte de perte, dégradation, vol. Son remplacement sera à la charge de l'apprenant.

**MANUELS**


L'achat de ces manuels revêt un caractère obligatoire

HIS GEO EMC

La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur de la section

PSE

Les nouveaux cahiers-Prévention Santé  
Environnement (PSE) CAP \_ Edition 2024

FOUCHER

978-2-216-17164-4

Sciences appliquées

La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur de la section

Technologie

La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur de la section

ANGLAIS

La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur de la section

**FOURNITURES SCOLAIRES**

- Une trousse composée du matériel de base : crayons à papier, stylos, surligneur, gomme, règle,...
- Au choix pour la prise de cours : cahier(s), classeur et copies, bloc-notes,...
- **Une calculatrice obligatoire** de type collège (le téléphone portable ne peut servir de calculatrice)

Precisions : Des fournitures à acquérir pourront être précisées par les enseignants à la rentrée

**TENUE POUR LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)**

Cette tenue doit être adaptée pour le sport (légère et souple). Les tenues de ville (pantalon en toile, chemise...) ne sont pas appropriées.

Tenue de sport complète demandée : 1 short ou jogging ou leggings, 1 tee-shirt / brassière de sport, 1 paire de chaussures de sport (voir exemples ci-contre)

*Précision: Les marques de chaussures en photo ne sont que des exemples. Des chaussures sans marque peuvent correspondre aux critères exigés pour 2h d'EPS par semaine.*


**POUR LE VESTIAIRE**

- Cadenas obligatoire

**TENUE ET MATERIEL PROFESSIONNEL**
LA TENUE PROFESSIONNELLE:

Afin de suivre les séances de travaux pratiques dès le début de la formation, chaque apprenant doit prévoir une tenue professionnelle répondant aux exigences d'hygiène et de sécurité : Pantalon de travail (pied de poule, noir...), veste blanche, chaussures de sécurité pour laboratoires, un tablier, un calot ou charlotte

**Sans cette tenue conforme, l'apprenant ne sera pas accepté en travaux pratiques**

Précision : Lors des premières semaines de cours, les mensurations de l'apprenant seront prises et une tenue au logo de l'établissement sera fournie ultérieurement par le Centre de formation (une tenue pour la durée de la formation)

Cette tenue pourra être transmise après plusieurs semaines de cours, il est donc obligatoire de prévoir la tenue de rentrée demandée sur cette liste .

LA MALLETTE :

Une mallette complète composée de matériel professionnel sera transmise à l'apprenant à son entrée en formation.

Il en est donc responsable et doit en prendre soin. Ce matériel ne sera pas remplacé en carte de perte, dégradation, vol.

Son remplacement sera à la charge de l'apprenant.

**MANUELS**


L'achat de ces manuels revêt un caractère obligatoire

**CAP 1ère ANNEE**

MATIERES	TITRE DU MANUEL PEDAGOGIQUE	EDITEUR	ISBN
HIS GEO EMC	La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur de la section		
Technologie	CAP cuisine édition Nathan technologie culinaire	NATHAN	9782095035013
Gestion	Gestion appliquée - CAP Cuisine & CAP Commercialisation et Services en HCR	NATHAN	9782095035006
PSE	Les nouveaux cahiers-Prévention Santé Environnement (PSE) CAP _ Edition 2024	FOUCHER	978-2-216-17164-4
Pratique	La cuisine de référence	BPI	978-2857085737
ANGLAIS	La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur		

**PARCOURS DE FORMATION EN 1 AN (2ème année de formation)**

MATIERES	TITRE DU MANUEL PEDAGOGIQUE	EDITEUR	ISBN
PSE (Les titulaires de Bac général ou technologie ne sont pas bénéficiaires de la matière)	Les nouveaux cahiers-Prévention Santé Environnement (PSE) CAP _ Edition 2024	FOUCHER	978-2-216-17164-4
Pratique	La cuisine de référence	BPI	978-2857085737

**FOURNITURES SCOLAIRES**

- Une trousse composée du matériel de base : crayons à papier, stylos, surligneurs, gomme, règle,...
- Au choix pour la prise de cours : cahier(s), classeur et copies, bloc-notes,...
- Une calculatrice obligatoire de type collège (le téléphone portable ne peut servir de calculatrice)

*Précisions : Des fournitures à acquérir pourront être demandées par les enseignants à la rentrée*

**TENUE POUR LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)**

Cette tenue doit être adaptée pour le sport (légère et souple). Les tenues de ville (pantalon en toile, chemise...) ne sont pas appropriées.

**Tenue de sport complète demandée** : 1 short ou jogging ou leggings, 1 tee-shirt / brassière de sport, 1 paire de chaussures de sport (voir exemples ci-contre)

*Précision: Les marques de chaussures en photo ne sont que des exemples. Des chaussures sans marque peuvent correspondre aux critères exigés pour 2h d'EPS par semaine.*



**POUR LE VESTIAIRE**

- Cadenas obligatoire

**TENUE ET MATERIEL PROFESSIONNEL**

**LA TENUE PROFESSIONNELLE:**

Afin de **suivre les séances de travaux pratiques dès le début de la formation, chaque apprenant doit prévoir une tenue professionnelle répondant aux exigences d'hygiène et de sécurité** : Pantalon/jupe noir, veste noire, chemise blanche, chaussures noires.

**Sans cette tenue conforme, l'apprenant ne sera pas accepté en travaux pratiques**

**Précision :** Lors des premières semaines de cours, les mensurations de l'apprenant seront prises et une tenue au logo de l'établissement sera fournie ultérieurement par le Centre de formation.

Cette tenue pourra être transmise après plusieurs semaines de cours, il est donc **obligatoire de prévoir la tenue de rentrée demandée sur cette liste**.

**LA MALLETTE :**

**Une mallette complète composée de matériel professionnel sera transmise à l'apprenant à son entrée en formation.**

Il en est donc responsable et doit en prendre soin. Ce matériel ne sera pas remplacé en carte de perte, dégradation, vol.

Son remplacement sera à la charge de l'apprenant.

**MANUELS**



L'achat de ces manuels revêt un caractère obligatoire

**CAP 1ère ANNÉE**

MATIERES	TITRE DU MANUEL PEDAGOGIQUE	EDITEUR	ISBN
Commercialisation	Commercialisation et Services - CAP Commercialisation et Services en HCR	NATHAN	978-2-091-64795-1
PSE	Les nouveaux cahiers-Prévention Santé Environnement (PSE) CAP _ Edition 2024	FOUCHER	978-2-216-17164-4
HIS GEO EMC	La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur		
ANGLAIS	La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur		

**PARCOURS DE FORMATION EN 1 AN (2ème année de formation)**

MATIERES	TITRE DU MANUEL PEDAGOGIQUE	EDITEUR	ISBN
Commercialisation	Commercialisation et Services - CAP Commercialisation et Services en HCR	NATHAN	978-2-091-64795-1
PSE (Les titulaires de Bac général ou technologie ne sont pas bénéficiaires de la matière)	Les nouveaux cahiers-Prévention Santé Environnement (PSE) CAP _ Edition 2024	FOUCHER	978-2-216-17164-4

**FOURNITURES SCOLAIRES**

- Une trousse composée du matériel de base : crayons à papier, stylos, surligneurs, gomme, règle,...
- Au choix pour la prise de cours : cahier(s), classeur et copies, bloc-notes,...
- **Une calculatrice obligatoire** de type collège (le téléphone portable ne peut servir de calculatrice)

*Précisions : Des fournitures à acquérir pourront être demandées par les enseignants à la rentrée*

**POUR LE VESTIAIRE**

- Cadenas obligatoire

**TENUE ET MATERIEL PROFESSIONNEL**

**LA TENUE PROFESSIONNELLE:**

Afin de **suivre les séances de travaux pratiques dès le début de la formation, chaque apprenant doit prévoir une tenue professionnelle répondant aux exigences d'hygiène et de sécurité** : Pantalon/jupe noir, veste noire, chemise blanche, chaussures noires.

**Sans cette tenue conforme, l'apprenant ne sera pas accepté en travaux pratiques**

**Précision :** Lors des premières semaines de cours, les mensurations de l'apprenant seront prises et une tenue au logo de l'établissement sera fournie ultérieurement par le Centre de formation.

Cette tenue pourra être transmise après plusieurs semaines de cours, il est donc **obligatoire de prévoir la tenue de rentrée demandée sur cette liste.**

**LA MALLETTE :**

Une mallette complète composée de matériel professionnel sera transmise à l'apprenant à son entrée en formation.

Il en est donc responsable et doit en prendre soin. Ce matériel ne sera pas remplacé en carte de perte, dégradation, vol.  
Son remplacement sera à la charge de l'apprenant.

**MANUELS**



L'achat de ces manuels revêt un caractère obligatoire

MATIERE	TITRE DU MANUEL PEDAGOGIQUE	EDITEUR	ISBN
ANGLAIS	La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur de la section		

**FOURNITURES SCOLAIRES**

- Une trousse composée du matériel de base : crayons à papier, stylos, surligneurs, gomme, règle,...
- Au choix pour la prise de cours : cahier(s), classeur et copies, bloc-notes,...
- **Une calculatrice obligatoire** de type collège (le téléphone portable ne peut servir de calculatrice)

*Précisions : Des fournitures à acquérir pourront être précisées par les enseignants à la rentrée*

**POUR LE VESTIAIRE**

- Cadenas obligatoire

**TENUE ET MATERIEL PROFESSIONNEL**

**LA TENUE PROFESSIONNELLE:**

Afin de  suivre les séances de travaux pratiques dès le début de la formation, chaque apprenant doit prévoir une tenue professionnelle répondant aux exigences d'hygiène et de sécurité : Pantalon de travail (pied de poule, noir...), veste blanche, chaussures de sécurité pour laboratoires, un tablier, un calot ou charlotte

**Sans cette tenue conforme, l'apprenant ne sera pas accepté en travaux pratiques**

*Précision : Lors des premières semaines de cours, les mensurations de l'apprenant seront prises et une tenue au logo de l'établissement sera fournie ultérieurement par le Centre de formation (une tenue pour la durée de la formation)*

*Cette tenue pourra être transmise après plusieurs semaines de cours, il est donc obligatoire de prévoir la tenue de rentrée demandée sur cette liste .*

**LA MALLETTE :**

**Une mallette complète composée de matériel professionnel sera transmise à l'apprenant à son entrée en formation.**

Il en est donc responsable et doit en prendre soin. Ce matériel ne sera pas remplacé en carte de perte, dégradation, vol. Son remplacement sera à la charge de l'apprenant.

**MANUELS**



L'achat de ces manuels revêt un caractère obligatoire

MATIERE	TITRE DU MANUEL PEDAGOGIQUE	EDITEUR	ISBN
Sciences appliquées	La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur de la section		
Pratique	Le répertoire de la cuisine	FLAMARION	978 2 080 274 298
ANGLAIS	La référence sera indiquée, le cas échéant, à la rentrée par le professeur de la section		

**Si non acquis en CAP :**

Pratique	La cuisine de référence	BPI	978-2857085737
----------	-------------------------	-----	----------------